



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



AIRES ÉDUCATIVES

# Aires éducatives : enjeux pédagogiques et perspectives de déploiement

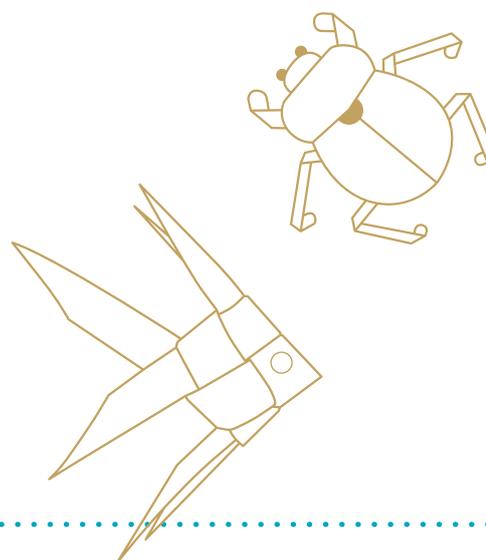
26 ET 27 MARS 2024



## Le dispositif des Aires éducatives

Une Aire éducative est un petit espace naturel à proximité de l'école ou de l'établissement, support pour la classe d'un projet pédagogique tout au long de l'année. Les élèves étudient cet espace naturel, en suivent l'évolution, découvrent les enjeux de préservation de la biodiversité et les acteurs du territoire, et formulent des propositions dans le cadre d'un conseil de l'Aire éducative.

Le concept est né en 2012 dans les îles Marquises (Polynésie française) sur l'initiative des élèves de l'école primaire de Vaitahu. Développé en France métropolitaine depuis 2018, le dispositif a été structuré en 2020 avec la mise en place de Groupes régionaux Aires éducatives (GRAE) dans le cadre d'un premier séminaire national de lancement en 2020 inscrit dans le programme national de formation 2019-2020 du ministère de l'Éducation nationale.



**Le dispositif des Aires éducatives est coordonné par un comité de pilotage national rassemblant les trois ministères chargés de l'éducation nationale, de la transition écologique et des outre-mer et animé par l'Office français de la biodiversité (OFB).**



Le dispositif des Aires éducatives fait l'objet d'une ambition de développement de la part du gouvernement avec l'objectif, inscrit dans la Stratégie nationale biodiversité adoptée en novembre 2023, d'atteindre 18 000 Aires éducatives à l'horizon 2030, soit un tiers des écoles et établissements scolaires. Cet objectif est également inscrit dans le plan d'action « L'École, premier lieu de l'engagement pour la transition écologique » publié le 23 juin 2023 par le ministère de l'Éducation nationale.

## Objectifs du séminaire

Le ministère de l'Éducation nationale a organisé, dans le cadre du programme de formation 2023-2024, et en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité, **un séminaire national de mutualisation et d'échanges sur les Aires éducatives**. L'événement s'est tenu les **26 et 27 mars 2024** à l'**Académie du Climat** à Paris. Après trois ans de fonctionnement, et dans la perspective du déploiement des Aires éducatives, le séminaire a rassemblé plus de 130 participants : des équipes académiques, des membres des groupes régionaux Aires éducatives (GRAE) ainsi que différents acteurs et partenaires du dispositif.



**Accompagner le déploiement du dispositif**



**Partager des retours de terrain**



**S'inspirer des expériences locales, se former, aller plus loin dans le dispositif**



**Préciser les modalités de fonctionnement au sein des GRAE**



**Échanger sur les pratiques d'accompagnement des Aires éducatives**



**Recueillir les besoins en matière de formation dans la perspective de construction d'une plateforme de formation à distance**

Le 26 mars 2024, les rectorats et les directions régionales de l'OFB ainsi que les structures chargées de l'animation des GRAE ont été réunis pour une journée de travail sur les modalités de fonctionnement au sein des GRAE, l'accompagnement et le suivi des projets dans les académies. Il s'agissait également de poser les bases d'une formation nationale qui sera élaborée par le MEN avec Réseau Canopé et l'OFB, pour être mise à disposition des enseignants et des formateurs au niveau national.

La seconde journée a été élargie aux autres acteurs des GRAE, en particulier les directions régionales du ministère chargé de la transition écologique (DREAL), les agences régionales de la biodiversité (ARB), les représentants d'espaces naturels protégés (réserves naturelles et parcs naturels régionaux), les associations de collectivités territoriales et les têtes de réseau associatives qui interviennent dans le champ de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Ce temps de regroupement a permis de définir des pistes de développement du dispositif.

Plusieurs ateliers ont permis au cours des deux jours de partager des constats et des idées dans un format participatif et collectif.

**Le présent document souhaite rendre compte de la dynamique de ces échanges et ne préjuge en rien des orientations qui seront retenues par les ministères et par l'OFB en fonction des objectifs, des moyens et de la faisabilité.**

Le présent document a pour objectif de refléter la richesse des échanges de ces deux journées nationales multi-acteurs entièrement consacrées au dispositif des Aires éducatives.

## Thématiques de travail et ateliers

AIRES ÉDUCATIVES : MOBILISATION DES ACTEURS ET ENJEUX ÉDUCATIFS  
**/ p. 4**

FONCTIONNEMENT DES GRAE  
**/ p. 18**

FORMATION : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES  
**/ p. 10**

PERSPECTIVES DE DÉPLOIEMENT DES AIRES ÉDUCATIVES  
**/ p. 24**

# Aires éducatives : mobilisation des acteurs et enjeux éducatifs

## Ouverture officielle : enjeux de mobilisation des acteurs

L'ensemble des ministères participant au dispositif des Aires éducatives ont répondu présents et ont témoigné par la voix de leurs représentants de la pertinence du dispositif ainsi que de leur engagement.

### INTERVENTION D'OUVERTURE

**Edouard Geffray**

*Directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO),  
Ministère de l'Éducation nationale (MEN)*

Face au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, certains choisissent la résignation ou refusent d'envisager un horizon de temps qui ne les touche pas, mais il est précisément nécessaire de se projeter dans l'avenir et d'agir. C'est le choix fait par l'Éducation nationale qui positionne l'École comme premier lieu de l'engagement pour la transition écologique. Le rôle de l'éducation est que chacun puisse s'emparer de ces enjeux et beaucoup a été fait en ce sens depuis 2019, à travers par exemple le renforcement des programmes scolaires, l'élection d'éco délégués dans les classes, ou encore le développement de la labellisation E3D pour encourager les démarches globales de développement durable à l'échelle des établissements scolaires. Les Aires éducatives sont un très bel exemple de la façon dont les connaissances, la compréhension des phénomènes à l'œuvre et de enjeux de préservation, sont

le moteur du passage à l'action. Les Aires éducatives sont nées en Polynésie dans un territoire très directement concerné par le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité, et c'est la connaissance de cette situation qui a donné aux élèves l'envie et la volonté d'agir.

Le réseau est en extension avec aujourd'hui 1200 Aires éducatives, terrestres et marines, parmi lesquelles les Aires éducatives fluviales s'intéressent plus particulièrement au lien terre-mer. Erik Orsenna, écrivain et académicien, a accepté d'être ambassadeur des Aires éducatives. Ce dernier a relevé le lien fort qui existe entre connaissance et démocratie et s'est dit déterminé pour jouer son rôle d'ambassadeur, mais aussi de reporter, de « griot », pour rendre compte des actions menées dans les Aires éducatives.



[Voir la vidéo](#)



## Amélie Coantic

**Adjointe au commissaire général du développement durable (CGDD),**  
Ministère de la Transition écologique et des collectivités territoriales (MTECT)

Le ministère de la Transition écologique s'implique aux côtés du ministère de l'Éducation nationale. En effet, la réussite des politiques de transition écologique nécessite de s'appuyer sur des citoyens éclairés qui connaissent leur environnement et comprennent les efforts qu'il va falloir faire face au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité. Les Aires éducatives sont un bon outil : en milieu urbain ou rural, en montagne comme en

zone littorale, on peut en faire partout. C'est aussi une rencontre entre des enfants et les acteurs des territoires. L'objectif fixé par la Stratégie nationale biodiversité de 18 000 Aires éducatives à horizon 2030 représente certes un effort important et le MTECT entend donner les moyens nécessaires en soutenant l'OFB, ainsi que les réseaux associatifs et les gestionnaires d'espaces naturels qui accompagnent les classes engagées dans une Aire éducative.

## Olivier Jacob

**Préfet, directeur général des outre-mer (DGOM),**  
Ministère de l'Intérieur et des outre-mer

Les outre-mer peuvent être source d'inspiration pour les politiques publiques. Ainsi le dispositif des Aires éducatives est né aux Marquises dont le nom polynésien signifie « terre des hommes », dans un territoire où le lien entre le ciel, la terre et la mer est très important. Les outre-mer concentrent 80% de la biodiversité, et sont aux avant-postes du changement climatique et de la perte de biodiversité. En s'adressant aux enfants, aux jeunes, le

dispositif des Aires éducatives concourt à la prise de conscience, à enclencher de bonnes pratiques et à faire naître des vocations.

Pour faciliter les liens qui peuvent être établis en Outre-mer, la DGOM peut servir de relais avec les services de l'État et les collectivités territoriales. Les Aires éducatives pourront également rayonner et contribuer à la coopération régionale dans l'environnement des collectivités et territoires d'Outre-mer.

## Christophe Aubel

**Directeur général délégué « Mobilisation de la société »,**  
Office français de la biodiversité

Les Aires éducatives sont pilotées dans le cadre d'un comité interministériel et l'OFB agit en tant qu'opérateur qui met en musique les orientations, coordonne et anime le réseau des Aires éducatives. C'est un collectif qui fonctionne. Les Aires éducatives sont un objet exceptionnel : il contribue à l'acquisition du socle de connaissances et de compétences, dans une approche pluridisciplinaire qui permet de comprendre les enjeux de la préservation du vivant, ainsi qu'à l'apprentissage de la citoyenneté

avec le conseil des enfants. L'OFB s'investit dans les Aires éducatives avec une équipe renforcée, notamment par les enseignants mis à disposition par le ministère de l'Éducation nationale. L'OFB a pu augmenter sa dotation aux Aires éducatives de 1 à 4 millions d'euros en 2024, mais il faudra aller chercher d'autres financements aussi. Perspectives : l'Année de la Mer, le développement d'Aires éducatives à l'international, le développement de l'animation dans les territoires dans le cadre des groupes régionaux Aires éducatives (GRAE).



Voir [la vidéo](#) des interventions d'Amélie Coantic, Olivier Jacob et Christophe Aubel

# Table ronde - Les enjeux éducatifs et pédagogiques des Aires éducatives

## Bertrand Pajot

*Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR),*  
a mis en évidence l'intérêt du dispositif au regard des enjeux éducatifs :

- L'intérêt des Aires éducatives c'est de permettre le contact direct, sensible à la nature dans une époque où la grande majorité des élèves en sont éloignés par leur mode de vie.
- Un enjeu de mise en œuvre et de développement des compétences des enseignants notamment au regard de leur appréhension de la pédagogie de projet.
- La plus-value des Aires éducatives pour le développement des connaissances et des compétences inscrites dans les disciplines d'enseignement.
- Les Aires éducatives comme lieu d'éducation citoyenne dans toutes ses composantes.

## Christophe Aubel

*Directeur général délégué, Office français de la biodiversité (OFB),*  
a mis en perspective le dispositif des Aires éducatives au regard des enjeux de l'effondrement de la biodiversité

- La biodiversité est partout et les interdépendances qui la sous-tendent rendent la terre habitable. En analysant les causes du déclin et les échecs des politiques de préservation de la biodiversité menées ces dernières décennies, l'IPBES indique qu'il est encore possible d'agir en engageant des changements transformateurs : « réorganisation fondamentale et systémique des facteurs économiques, sociaux, technologiques, y compris les paradigmes, les objectifs et les valeurs » de nos sociétés.
- L'éducation est l'un des leviers les plus puissants pour participer à l'engagement de changements profonds. L'éducation peut favoriser certaines expériences qui se raréfient chez les élèves de par la digitalisation et l'urbanisation de nos sociétés, en particulier l'expérience de nature. Les effets délétères de cette raréfaction en termes de santé, d'apprentissages et d'engagement en faveur de la conservation du vivant sont bien décrits pas la littérature scientifique.
- L'éducation a également un rôle majeur pour permettre des changements d'imaginaire collectif, en particulier concernant la relation au vivant. Plusieurs philosophes pointent aujourd'hui le cadre de pensée et le dualisme nature/culture de nos sociétés occidentales, pour comprendre comment aller vers des modèles de société plus durables.
- Compte tenu de ces enjeux, les Aires éducatives sont un outil particulièrement adapté pour les élèves. C'est pourquoi l'OFB les porte au côté de ses partenaires.



Voir [la vidéo](#) des interventions de Bertrand Pajot et Christophe Aubel



# DÉMARCHES INSPIRANTES, TÉMOIGNANT DE LA VARIÉTÉ DES AIRES ÉDUCATIVES

Cinq projets d'Aires éducatives ont été présentés afin de témoigner de leur variété. Elle s'illustre aussi bien par les différents niveaux et types d'enseignements/matières mobilisées, par les différents milieux naturels étudiés et les différentes propositions des élèves en faveur de la biodiversité.

 Voir [la vidéo](#)

## Une aire marine éducative à la Martinique

**Myriam Charlosse**

*Cheffe de mission EDD*

de l'académie de Martinique,  
IA-IPR de SVT, a présenté l'AME  
Anse Turin de l'école Hermann Michel  
et du collège du Carbet.

- un exemple d'évolution pérenne du projet dans le temps impliquant des classes de CE2 et de 6<sup>ème</sup> suivies par leur partenaire associatif Le Carbet des Sciences (projet né en 2016),
- le rayonnement du projet au niveau de la commune et du territoire (implication des acteurs locaux, des parents d'élèves...),
- une illustration des différentes propositions interdisciplinaires autour des axes « connaître », « vivre », « transmettre ».

 Voir [le diaporama](#)

## Une Aire éducative fluviale avec résidence d'auteur à La Réunion

Les porteurs du projet de l'école Les Alizés à Entre-deux (académie de La Réunion) ont préparé un témoignage vidéo permettant de rendre compte de la dynamique de territoire impulsée par la première Aire éducative autour de la rivière Bras de la Plaine.

**Aurélié Dubard-Grondin**

*Présidente de l'association O'Sphere,*

**Michaël André** et  
**Dorothee Bossert**

*Professeurs*

- l'implication des élèves dans la volonté d'essaimer et de développer des AE sur l'ensemble du bassin versant dans le souci de préserver la rivière (écoles et collège) jusqu'à la mer,
- les effets de l'intégration du dispositif ULIS de l'école de la Mare,
- le développement d'un projet culturel permettant les transmissions populaires avec une autrice de La Réunion,
- la logique de collaboration entre la structure accompagnatrice et les partenaires locaux, dont une collaboration avec une illustratrice scientifique et naturaliste,
- la logique de tutorat entre les anciens projets d'AE et des enseignants désireux de rejoindre la dynamique.

 Voir [la vidéo](#) du projet





## Une aire terrestre éducative en milieu urbain, académie de Créteil

**Antoine Guillermet**

*Professeur des écoles*

**David Rosane,**

*Ornithologue et naturaliste*

mènent un projet d'ATE à l'école Samira Bellil à L'Île-Saint-Denis.

- l'importance du contact direct avec le site pour donner du sens aux apprentissages,
- la complémentarité des approches proposées et la place du conseil des élèves dans la motivation,
- l'enjeu d'amener les élèves dans un espace qu'ils fréquentent déjà, pour leur permettre de le découvrir autrement, et ainsi favoriser une connexion au vivant en milieu urbain.

 Voir [la vidéo](#) du projet

## Une aire marine éducative au collège, académie de Lille

**Alice Vandermoere**

*Professeure de SVT*

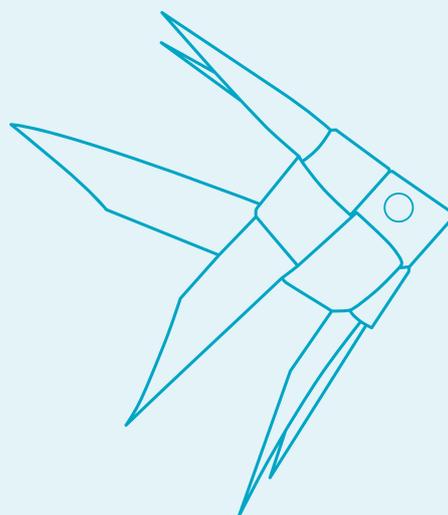
**Martha Coquet**

*Éducatrice à l'environnement Eden 62*

mènent un projet d'AME au collège Louis Blériot de Sangatte.

- un exemple d'Aire éducative pérenne en collège (depuis 2019), avec l'intégration d'une école partenaire,
- l'intégration du projet dans l'organisation du collège (éco-délégués, label E3D, atelier scientifique et technologique),
- un exemple d'articulation du binôme professeur - structure accompagnatrice (rôles et évolution du binôme dans le temps),
- une illustration de la démarche interdisciplinaire et modalités d'implication des 5 classes de 6<sup>ème</sup> dans le projet.

 Voir [le diaporama](#)



## Une aire terrestre éducative en lycée, académie de Toulouse

### **Bruno Mercat**

*Professeur de SVT*  
au lycée Bellevue à Albi

### **Christophe Escartin**

*Chef de mission EDD de l'académie de Toulouse, IEN ET-EG lettres-histoire-géographie,*  
présentent un projet d'ATE commun à trois lycées de la ville d'Albi. Ce projet est né en 2023-2024, suite à l'ouverture du dispositif aux lycées.

- le développement du projet prenant appui sur un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) développé par la municipalité d'Albi,
- une dynamique de travail coopérative au sein d'un collectif d'enseignants, impliquant plusieurs classes,
- une proposition de travail en SVT permettant aux classes de contribuer aux programmes de sciences participatives et d'explorer des outils de cartographie numérique.
- la recherche de solutions pour que le projet d'Aire éducative puisse s'intégrer à l'organisation du lycée.

 Voir [le diaporama](#)

# GRAND TÉMOIN

## **Erik Orsenna**

*Écrivain et membre de l'Académie française*

À la suite des interventions de la matinée, Erik Orsenna a partagé son enthousiasme pour le dispositif et expliqué ce qu'il pourra apporter au projet en tant qu'ambassadeur et reporter des Aires éducatives. Il invite notamment à identifier le personnage ou l'histoire de l'Aire éducative, que l'art peut contribuer à raconter à travers un conte ou bien un slam : « *la (bio) diversité c'est la vie, l'enjeu est d'en rendre compte* ».

 Voir [la vidéo](#)



# Formation : état des lieux et perspectives

## PROBLÉMATIQUE DES ATELIERS

« Quels sont les points clés à intégrer dans les éléments de formation à construire en vue d'une mise à disposition des enseignants et formateurs ? »

## Présentation des résultats de l'enquête nationale sur la formation et les ressources existantes

Afin d'établir un état des lieux des formations existantes, la DGESCO et l'OFB ont proposé un questionnaire aux chefs de mission EDD et aux animateurs régionaux des GRAE. Les résultats et les perspectives de cette enquête ont été proposés en réunion plénière, afin de nourrir d'une base objective les ateliers dédiés à la formation.

### Présentation des résultats de l'enquête « formation » :

**Ornella Bolzoni, OFB**

- éléments de contexte
- aperçus sur les contenus existants
- retours sur la mise en oeuvre de la formation (facteurs de réussite et de freins)

### Présentation des objectifs et supports de formation envisagés :

**Béatrice Cheutin, DGESCO**

- un parcours de formation à distance
- un kit du formateur pour construire des formations en académie

 Voir [le diaporama](#)



# TÉMOIGNAGE SUR LA FORMATION 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

**Corine Martel**

*Inspectrice de l'Éducation nationale (IEN)  
de l'académie de Montpellier*

## **Expérience en tant qu'IEN en charge de circonscription du premier degré (IEN CCPD)**

Cette année, les formations ont été consacrées aux fondamentaux et à la trace écrite. Il est possible de faire exister les Aires éducatives dans ce cadre :

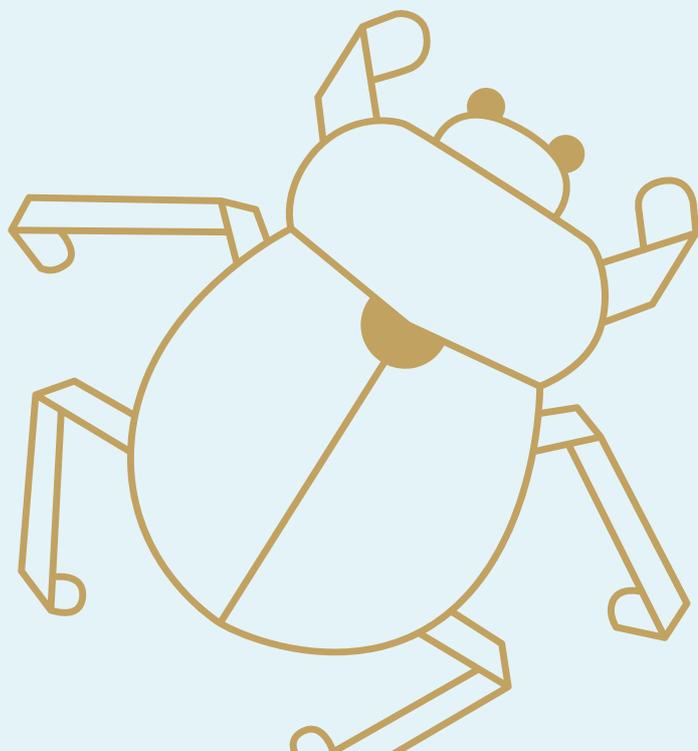
- Mathématiques (calculs, géométrie...), écrit en sciences (dessin d'observation, représentations, schématisation...).
- Maîtrise de la langue : orale, argumentation (conseil des enfants), expression écrite (courriers aux élus...), haïkus, théâtralisation pour partager le travail sur l'aire avec les autres élèves ou les parents...
- Activité physique : déplacements sur l'aire, activités en extérieur qui mobilisent le corps.

## **Expérience en tant qu'IEN en charge du dossier départemental sciences-EDD**

Dans l'Hérault, le plan de formation comporte des formations à destination de l'ensemble des référents EDD du département : 2 jours en sciences et 2 jours en EDD. Cette année, une session a porté sur les apprentissages à l'œuvre dans un jardin pédagogique en travaillant la liaison école-collège, une autre sur la démarche d'engagement dans la transition écologique et le rôle des différents acteurs en s'appuyant sur l'exemple de la comparaison des écosystèmes de garrigue et de lagune.

## **Points à prendre en compte dans le cadre de formations sur les Aires éducatives**

- 1 L'Aire éducative n'est pas un dispositif supplémentaire mais bien un projet de classe en lien avec les apprentissages.
- 2 Le projet permet de faire des liens avec les parcours éducatifs (culturel, citoyen, santé,...).
- 3 L'enseignant doit construire son projet dans l'optique de le faire durer, avec des cohortes d'élèves qui changent chaque année.



## Production issue des ateliers « Formation » réalisés en sous-groupes de travail (mardi 26 mars)

Des temps de travail ont été proposés afin de mobiliser les participants au sujet des deux projets de formation présentés par les équipes de la DGESCO et de l'OFB : un parcours numérique de formation à distance et un kit pour les formateurs.

### Consultation pour la production d'un parcours numérique de formation « Aires éducatives »

À la suite des présentations précédentes, il a été demandé aux participants de réagir à la proposition de développer un parcours numérique de formation à distance (par exemple un parcours Magistère ou Mooc). Les contenus de ce parcours ont pour objectifs d'outiller les porteurs de projet, de les informer et de les aider à repérer des prérequis pour démarrer (cadre méthodologique, enjeux liés à la biodiversité, témoignages...).

#### Consigne de la consultation

Nous avons demandé aux participants de répondre à la question : « Le format (formation numérique à distance) et les objectifs du parcours vous semblent-ils pertinents ? »

#### Résultat

Les participants ont répondu « OUI » pour une grande majorité et certains ont manifesté quelques avis réservés au cas où il s'agirait du seul apport de formation à venir. Le Magistère a ainsi été confirmé par certains participants comme un outil permettant une première étape de formation, à coupler avec une phase en présentiel ou une visite de terrain (exemple local).

#### Quelques précisions apportées par les participants parmi les réponses « Oui »

Contenus attendus d'un Magistère / Mooc :

- Un cahier des charges de l'AE simple et clair, explicite et contextualisé :
  - Définition de ce qu'est une AE ;
  - Infographie du processus = étapes visuelles et temporalité de la mise en place et du suivi de l'Aire éducative ;
  - Prévoir des contenus spécifiques aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré / ou par cycle ;
  - Centraliser les liens et ressources (mettre à jour chaque année) ;
  - Proposer un volet « les écueils principaux à éviter » ;
- Un accompagnement à la gestion administrative et au financement du projet ;
- Apports sur le cadre réglementaire : responsabilités, sécurité, autorisation de sorties, mise à disposition du site... ;
- Outil d'aide à la communication et la valorisation du projet.

#### Format attendu

- Peu de textes, exercices concrets, quizz... ;
- Parcours numérique de formation de courte durée (1 par niveau ou cible) ;
- Exemples concrets en vidéo (présentations des étapes d'élaboration d'une AE) ;
- Témoignages inspirants de professeurs, élèves, structures accompagnatrices ;
- Une FAQ.

## Atelier formation : propositions pour le kit formateurs EAFC (écoles académiques de la formation continue)

En complémentarité avec la première consultation, les participants ont ensuite été invités à réfléchir aux contours d'un kit de formation académique Aires éducatives. L'atelier s'est organisé autour de 5 thématiques :

- Développer les compétences citoyennes ;
- Méthodologie d'activités dans l'Aire éducative, de l'étude du site vers la prise de décision ;
- Travailler en interdisciplinarité ;
- Favoriser un changement dans le rapport au vivant ;
- Démarche partenariale et dialogue avec des acteurs.

### Consigne donnée lors de l'atelier

La séquence a été menée en 3 temps :

- Réflexion individuelle de chaque participant sur les besoins de formation et sur les aspects des Aires éducatives nécessitant un apport spécifique de formation ;
- Réflexion collective et mutualisation des idées ;
- Écriture d'une fiche de proposition pour une formation académique sur l'une des thématiques proposées.

### Résultats

Chaque fiche thématique ci-après est une synthèse des réflexions proposées par les différents sous-groupes, complétée par des pistes complémentaires identifiées lors de la mutualisation des idées.

La DGESCO et l'OFB vont prendre appui sur ces travaux afin de construire avec Réseau Canopé une formation sur les Aires éducatives, sans engagement que l'ensemble des propositions soient reprises.

## THÉMATIQUE 1 : DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES CITOYENNES

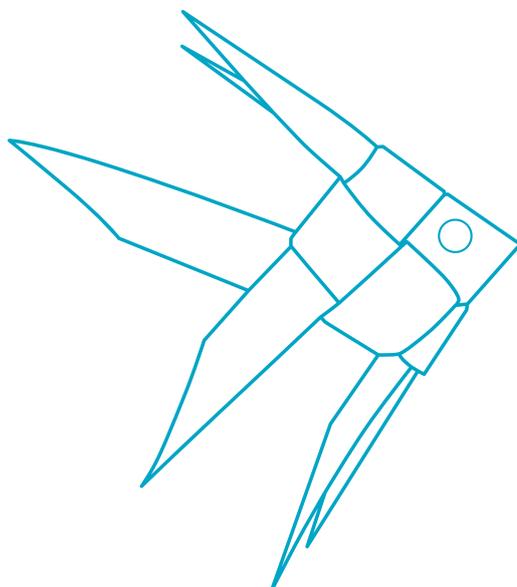
### Savoir animer un conseil des élèves

<p><b>Objectifs pédagogiques / de formation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Savoir animer un conseil d'élèves.</li> <li>→ Interroger et préciser la posture de l'adulte. Faire le lien entre citoyenneté, référentiel EDD et ancrages disciplinaires.</li> <li>→ Valoriser l'altérité (respect de la diversité des points de vue au sein du conseil des élèves, respect de la biodiversité animale et végétale).</li> </ul>
<p><b>Quels contenus proposer ?</b></p> <p><b>Quelles approches ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Donner des exemples d'illustrations de la posture de l'adulte dans le projet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des méthodes d'animation de réunion.</li> <li>• Présenter différents processus de vote ou de prise de décision.</li> <li>• Développer la coopération.</li> </ul> </li> <li>→ Apporter des notions sur la citoyenneté :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter la charte du projet Aire éducative.</li> <li>• Évoquer les lois et les politiques publiques pour la biodiversité.</li> <li>• Approfondir la question du rapport à l'altérité (richesse des points de vue / enjeu d'inclusion).</li> <li>• Proposer des témoignages d'élus.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Autres pistes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Montrer l'intérêt de faire du lien avec la recherche à travers des dispositifs de sciences participatives /citoyennes.</li> <li>→ Montrer que l'Aire éducative illustre le fonctionnement systémique des espaces naturels.</li> <li>→ Débattre avec les élèves sur la notion de citoyenneté locale / citoyenneté globale.</li> <li>→ Travailler sur les compétences psycho-sociales / compétences transversales dans le cadre d'une Aire éducative.</li> </ul>

## THÉMATIQUE 2 : METHODOLOGIE DE L'AIRE ÉDUCATIVE

### Démarche de projet : de l'étude du site à la prise de décision

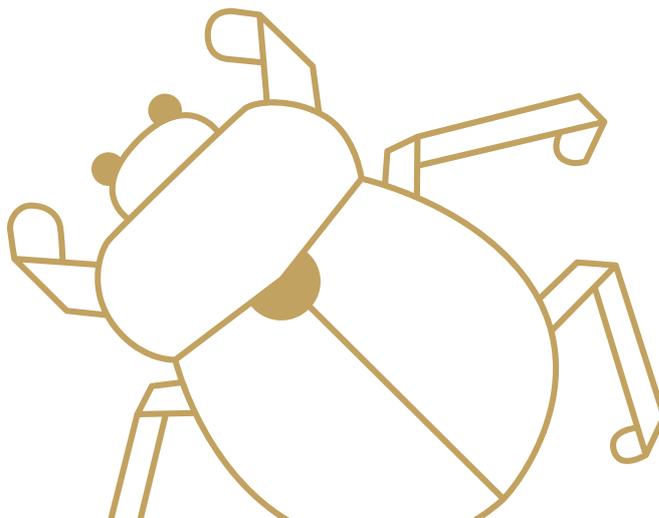
<b>Objectifs pédagogiques du kit</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ S'approprier la démarche des Aires éducatives (enjeux, étapes, vocabulaire).</li><li>→ Travailler en pédagogie de projet :<ul style="list-style-type: none"><li>• Savoir articuler les compétences de chacun.</li><li>• Savoir construire des approches pluridisciplinaires.</li><li>• Savoir évaluer le projet.</li></ul></li><li>→ Construire une culture commune.</li><li>→ Rendre les élèves acteurs du projet.</li></ul>
<b>Quels contenus proposer ? Quelles approches ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Savoir créer un collectif :<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter les décisions des élèves (« lâcher prise », faire confiance)</li><li>• S'entourer (équipe éducative, partenaires extérieurs).</li></ul></li><li>→ Montrer les étapes incontournables d'un projet d'Aire éducative (choix du site, diagnostic, conseils des élèves...).<ul style="list-style-type: none"><li>• S'appuyer sur des témoignage</li></ul></li><li>→ Faire la visite d'une AE, afin de donner à voir une situation réelle.</li><li>→ Présenter le wiki de l'OFB (outil à fluidifier ?), proposer de travailler avec d'autres outils numériques.</li><li>→ Rappeler les éléments cadrants d'une AE (sécurité, taille du site...).</li></ul>
<b>Autres pistes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Former sur la conduite de projet et sur la manière d'enseigner en pédagogie de projet. <i>Former à la pédagogie de projet est une attente forte dans les différents ateliers.</i></li><li>→ Former à enseigner en pédagogie de projet sur un temps long :<ul style="list-style-type: none"><li>• Présenter la gestion et le pilotage du projet par étapes.</li><li>- Proposer un calendrier indicatif des différentes étapes de la démarche (acquisition de connaissances, diagnostic, choix des actions...).</li><li>• Instaurer un suivi et pérenniser le projet d'une année sur l'autre (en le faisant évoluer).</li><li>- Intégrer la démarche Aire éducative dans le projet d'école/d'établissement dans une démarche de labellisation E3D.</li></ul></li></ul>



## THÉMATIQUE 3 : TRAVAILLER EN INTERDISCIPLINARITE

### Spécificités / besoins de formation

<b>Objectifs pédagogiques / de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Identifier les compétences concernées dans les champs disciplinaires et transversaux.</li><li>→ Rendre lisibles pour les élèves les liens entre les disciplines et les problématiques en jeu dans l'Aire éducative :<ul style="list-style-type: none"><li>• Conduire des apprentissages explicites.</li></ul></li><li>→ Ancrer l'AE dans les apprentissages, les différentes disciplines (savoirs compétences).</li><li>→ Français, Maths, HG, Sciences, LV, EMC, Arts, EPS...</li><li>→ Mener une démarche de projet interdisciplinaire collaborative.</li><li>→ Mettre en œuvre une pédagogie active.</li></ul>
<b>Quels contenus proposer ?</b> <b>Quelles approches ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Donner à voir la mise en œuvre de tâches complexes par les élèves dans le cadre de l'Aire éducative :<ul style="list-style-type: none"><li>• S'appuyer sur le référentiel national de compétences EDD publié par le MEN pour aider à aller vers les compétences transversales et les évaluer.</li><li>• Exploiter la grille de compétences du Grand oral pour inviter les élèves à mener une auto-évaluation des compétences qu'ils ont mobilisées/acquises en AE.</li><li>• S'articuler avec les 3 domaines de CPS (compétences psycho-sociales).</li><li>• Mettre en œuvre les programmes révisés 2020 + nouveau programme EMC. = faire ressortir la transversalité des programmes.</li></ul></li><li>→ Illustrer les apprentissages mis en oeuvre dans le projet d'Aire éducative :<ul style="list-style-type: none"><li>• Comment travailler les compétences EDD dans sa discipline et dans le cadre de l'AE.</li><li>• Comment évaluer les apprentissages en ATE/AME, savoir identifier les compétences développées chez les élèves.</li><li>• Comment développer la connaissance du territoire (en lien avec la structure accompagnatrice).</li><li>• Comment monter un atelier de co-construction entre enseignants pour réfléchir sur le projet AE en interdisciplinarité.</li></ul></li><li>→ Capitaliser la connaissance de ce qui se fait déjà sur ce territoire ou ce qui est projeté (ex : événement artistique avec lequel on peut s'articuler).</li></ul>
<b>Autres pistes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Il y a un besoin d'accompagner de nouveaux gestes professionnels :<ul style="list-style-type: none"><li>• S'appuyer sur des retours d'expérience d'enseignants concernant leur posture dans l'animation du projet.</li><li>• Former en inter-degré dans le cadre d'une Aire éducative.</li><li>• Articuler le fait de placer les élèves au cœur de la décision avec le programme pédagogique que l'on a défini.</li><li>• Contribuer au parcours de l'élève dans le cadre d'une Aire éducative.</li></ul></li></ul>



## THÉMATIQUE 4 : FAVORISER UN CHANGEMENT DE RAPPORT AU VIVANT

### Faire des choix d'actions favorables à la biodiversité

<p><b>Objectifs pédagogiques / de formation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Être en capacité (pour les enseignants) de donner à voir :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• le niveau d'interdépendance des humains avec le vivant non humain et leurs interactions.</li> <li>• le niveau d'interdépendance des êtres vivants entre eux et avec le milieu.</li> </ul> </li> <li>→ Pouvoir parler aux élèves des différentes représentations culturelles de la nature et de la biodiversité.</li> <li>→ Renforcer la capacité des enseignants à parler de ce sujet aux parents.</li> </ul>
<p><b>Quels contenus proposer ?</b> <b>Quelles approches ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer des capsules vidéo d'experts :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• qui parlent aux enseignants.</li> <li>• qui parlent aux élèves.</li> </ul> </li> <li>→ Présenter les différentes perceptions culturelles de la biodiversité et de l'environnement (Morizot, Descola).</li> <li>→ Entrer dans une démarche positive (capacité à « agir en faveur de »).</li> <li>→ Présenter les différents bienfaits du contact avec la nature et les relations d'interdépendances (notamment sur l'alimentation).</li> <li>→ Donner des exemples et expliquer ce qui fait le rapport au vivant (un ensemble de connaissances, pouvant être conjuguées à des expériences sensibles, des expériences scientifiques, ou encore à des approches artistiques, etc).</li> <li>→ Proposer des outils simples pour aborder ces notions avec les élèves.</li> </ul>
<p><b>Autres pistes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer l'approche sensible et la connaissance « <i>in situ</i> »             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les connaissances territorialisées sur la biodiversité (lien avec des partenaires du territoire)</li> <li>• Nouer un lien entre les élèves et un territoire pour « éduquer à » (éduquer à la biodiversité) et non pas « sensibiliser à » (citoyenneté vs éco-civisme)</li> </ul> </li> </ul>

## THÉMATIQUE 5 : DEMARCHE PARTENARIALE ET DIALOGUE AVEC DES ACTEURS

### Spécificités / besoins de formation

<p><b>Objectifs pédagogiques / de formation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Montrer que les élèves sont partie prenante et qu'on ne maîtrise pas l'entièreté du processus.</li> <li>→ Constituer un réseau d'acteurs territorialisé :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les acteurs et leurs rôles. Établir une cartographie des partenaires et identifier leurs domaines de compétences.</li> <li>• Comment accueillir un partenaire dans la classe ?</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Quels contenus proposer ?</b> <b>Quelles approches ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Comment chercher une structure accompagnatrice pour l'AE et établir ses modalités d'accompagnement sur l'Aire éducative ?</li> <li>→ Comment monter un partenariat avec un intervenant extérieur ? (Avec ou sans convention avec l'EN, avec ou sans agrément.).             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se renseigner sur l'environnement autour de son école.</li> <li>• Identifier les façons d'entrer en contact avec les partenaires.</li> <li>• Identifier les intervenants potentiels, interlocuteurs, partenaires, etc.</li> </ul> </li> <li>→ Comment animer / gérer l'alternance entre distanciel et présentiel sur site ?             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter quelques éléments de cadrage pour faciliter le démarrage du projet.</li> <li>• Apporter des informations sur la législation, le cadre réglementaire, les responsabilités respectives des différents acteurs du territoire, etc.</li> <li>• S'appuyer sur des témoignages de partenariats inspirants.</li> </ul> </li> <li>→ Comment mobiliser des financements ?</li> </ul>

# CONFÉRENCE INSPIRANTE

## « ÉDUQUER À LA RELATION AU VIVANT, ENJEUX AUTOUR DE LA NATURE À L'ÉCOLE »

**Alix Cosquer**

**Chercheuse en psychologie environnementale**

au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE) à Montpellier

Présentation du contexte de détérioration des écosystèmes et d'affaiblissement généralisé du contact avec la nature, les deux phénomènes entretenant des liens étroits.

État de la recherche concernant les effets positifs de la nature sur les enfants pour identifier les enjeux de « la nature à l'École ». Ces enjeux ont été distingués en deux catégories :

- des bénéfices pour la santé, le bien-être, le développement des compétences psycho-sociales,
- des enjeux éducatifs qui permettent de développer les connaissances, les compétences et la capacité d'agir face aux enjeux environnementaux.

 [Voir la vidéo de la conférence](#)

 [Voir le diaporama](#)



# Fonctionnement des GRAE

## PROBLÉMATIQUE DE TRAVAIL

« Comment préciser les modalités de fonctionnement au sein des groupes régionaux Aires éducatives (GRAE) et les modalités d'accompagnement et de suivi des projets ? »

## Présentation des résultats de l'enquête nationale sur le fonctionnement des groupes régionaux pour les aires éducatives (GRAE)

Afin d'établir un état des lieux sur le fonctionnement des GRAE, la DGESCO et l'OFB ont proposé un questionnaire d'enquête aux chefs de mission EDD et aux animateurs régionaux des GRAE. Les résultats et les perspectives de cette enquête ont été proposés en réunion plénière, puis complétés par des exemples inspirants, afin de nourrir l'atelier dédié au fonctionnement des GRAE.

Béatrice Cheutin, chargée de mission EDD (DGESCO) et Ornella Bolzoni, chargée de mission Aires éducatives (OFB), ont présenté ces résultats :

- Quatre ans après la mise en place des GRAE, leur fonctionnement a évolué pour intégrer davantage le soutien au déploiement des Aires éducatives au-delà de la seule mobilisation sur les périodes d'instruction de dossiers.
- Différentes modalités de fonctionnement ont été présentées ainsi que les principaux leviers et freins identifiés pour le bon fonctionnement des groupes régionaux.

 Voir le [Diaporama](#)

## Exemple du GRAE Hauts-de-France

Le GRAE Hauts-de-France offre un exemple de feuille de route partenariale établie collectivement. Cette feuille de route indique des missions précises et des étapes de réévaluation régulières. Celle-ci a été présentée par Hélène Brault (DR OFB), Manuella Van Praet et Nicolas Grevet, chefs de mission EDD (académies d'Amiens et de Lille), ainsi que par Elodie Chambre (GRAINE Hauts-de-France).

 Voir le [Diaporama](#)

## Exemple du GRAE Bretagne

Le GRAE Bretagne, qui fonctionne à l'échelle du périmètre d'une seule académie, a présenté un exemple d'organisation partenariale au service d'une stratégie de déploiement précisée dans une feuille de route. Le rectorat prend appui sur l'éducation à la mer et au littoral, enjeu important du projet académique, ainsi que sur l'accompagnement et la formation des enseignants du premier et du second degré.

Cet exemple a été présenté par David Guillaume (DRAEAC, chef de mission EDD) et Dominique Doreau (IEN de l'académie de Rennes).

 Voir les éléments de [la feuille de route](#)



## Un exercice de prospective à 2027 : production issue des ateliers inter-GRAE, réalisés en sous-groupes de travail (mardi 26 mars)

Ces ateliers avaient pour but de nous projeter dans un contexte de déploiement des Aires éducatives. 18000 Aires éducatives en 2030 cela représente environ un tiers des établissements scolaires engagés dans le dispositif.

### Consigne donnée lors de l'atelier

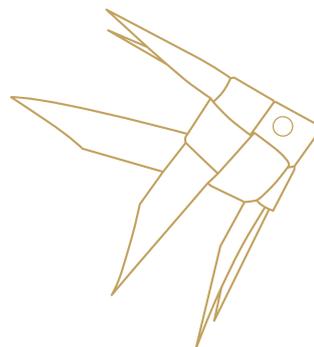
Les participants ont été invités à se projeter en 2027, et à imaginer qu'ils constituaient ensemble un seul et même groupe régional (GRAE) actif et fonctionnel. Ils devaient se représenter comment fonctionne leur GRAE à ce moment-là et les missions assurées par les différents partenaires dans le collectif de travail.

Pendant une heure, les différents sous-groupes ont dû réaliser une fiche de fonctionnement (feuille de route) définissant les rôles et missions de chaque structure.

### Résultat

Les pages suivantes synthétisent les travaux des différents groupes.

La DGESCO et l'OFB vont prendre appui sur ces travaux afin d'améliorer la gouvernance des Aires éducatives sans engagement que l'ensemble des propositions soient reprises.



## Thématique « Rôle et missions des DR OFB au sein du GRAE en 2027 »

Pour être en capacité d'accompagner près d'un tiers des établissements en Aires éducatives à l'horizon 2030, les Directions Régionales (DR) de l'OFB devront assurer certaines missions au sein du GRAE et auprès des porteurs de projets d'Aires éducatives. Ceci est une projection dans un futur idéal.

### MISSIONS DE LA DR OFB AU SEIN DU GRAE ET DE SES PARTENAIRES

- **Assurer le copilotage et la co-animation du GRAE avec le rectorat**  
S'appuyer sur une feuille de route.
- **Faciliter et renforcer la coordination entre les membres du GRAE**  
Faire vivre l'instance tout au long de l'année et pas seulement au moment des étapes d'inscription, labellisation, AAP... pour créer du lien.  
**Quels facteurs de réussite ?**
  - Répartir les rôles avec des attendus clairs et précis des missions des différents membres du GRAE
  - Attribuer 1 ETP (ou ½ ETP) à la DR OFB, ou confier à une structure missionnée sur le sujet Aires éducatives
- **Assurer l'organisation des jurys d'instruction pour les dossiers d'inscription, de labellisation et de financement (AAP)**  
**Quels facteurs de réussite ?**
  - Evolution et simplification des procédures
- **Communiquer sur les projets et la dynamique globale pour mieux faire connaître le dispositif**  
Valoriser les projets, proposer un partenariat avec la presse quotidienne régionale.  
**Quels facteurs de réussite ?**
  - Proposer un appui national sur lien entre les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) et les Aires éducatives
  - Proposer un appui national sur lien entre les Territoires Engagés pour la Nature (TEN) et les Aires éducatives
- **Participer aux temps de formation des enseignants et des structures accompagnatrices**  
**Quels facteurs de réussite ?**
  - Contribuer à la construction de temps d'animation ou de formation
  - Contribuer au programme d'animation ou de formation pour les structures accompagnatrices

### MISSIONS DE LA DR OFB VERS LES AIRES ÉDUCATIVES

- **Mettre en œuvre l'animation du réseau régional telle que décidée par le GRAE\***  
Co-animer avec le rectorat le réseau des enseignants, structures accompagnatrices et partenaires.  
\* Cette mission pourrait être déléguée sur décision et sous pilotage du GRAE à une structure tierce en fonction des moyens humains disponibles.  
**Quels facteurs de réussite ?**
  - Mobiliser des ressources humaines et/ou financières dédiées pour faciliter l'animation régionale
- **Établir en particulier des liens avec les structures accompagnatrices**  
Identification ou structuration d'un réseau de structures accompagnatrices.  
**Quels facteurs de réussite ?**
  - Établir une cartographie des structures accompagnatrices (identifiées + potentielles)
  - Établir un calendrier d'accompagnement sur l'année, incluant des repères de progressivité de l'accompagnement

## Thématique « Rôle et missions des académies au sein du GRAE en 2027 »

Pour être en capacité d'accompagner près d'un tiers des établissements en Aires éducatives à l'horizon 2030, les académies pourront apporter leur soutien à la dynamique des aires éducatives. Ceci est une projection dans un futur idéal.

### MISSIONS DES ACADÉMIES AU SEIN DU GRAE ET DE SES PARTENAIRES

- **Mettre en place une animation académique pour assurer l'information, la mobilisation et la coordination des différents services et échelons territoriaux du rectorat**

#### Quels facteurs de réussite ?

- Renforcer du travail coopératif inter-degré entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés
- Généraliser l'utilisation de la plateforme Sagae
- Inscrire un point systématique sur les Aires éducatives à l'ordre du jour du copil académique EDD

- **Assurer le pilotage politique et stratégique du dispositif avec la DR OFB**

- Copilotage du GRAE rectorat/DR OFB ;
- Lien avec la DR OFB (et GRAINE ou ARB, le cas échéant) ;
- Lien avec la DGESCO ;
- Animation du réseau EN ;
- Articulation avec les collectivités territoriales ;
- Liens entre Aires éducatives et d'autres dispositifs pédagogiques ou instances jeunesse.

#### Quels facteurs de réussite ?

- Réaliser une cartographie des AE et structures accompagnatrices sur le territoire
- Établir une feuille de route collaborative et partagée
- Définir les rôles de chacun
- Assurer une représentation académique au sein du GRAE
- Construire éventuellement un partenariat avec le GRAINE ou l'ARB

- **Participer à l'instruction des dossiers**  
Inscription, labellisation, AAP.

#### Quels facteurs de réussite ?

- Renforcer les moyens RH de la mission académique EDD et de ses relais territoriaux

- **Informier les autres membres du GRAE**

Assurer une information sur les orientations nationales et académiques de l'Éducation nationale. Expliquer les enjeux pédagogiques de l'EDD et plus particulièrement dans le cas des Aires éducatives.

#### Quels facteurs de réussite ?

- Organiser des temps d'échange réguliers inter-GRAE
- Assurer une représentation 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré dans chacun des GRAE du territoire académique



## MISSIONS DES ACADÉMIES VERS LES AIRES ÉDUCATIVES

- **Activer les relais départementaux**  
Impulser de nouveaux projets, faire connaître le dispositif, faire connaître les dates clefs pour les saisies sur Sagae.
- **Relayer les appels à projets et informer les enseignants**

### Quels facteurs de réussite ?

- Disposer de moyens humains d'accompagnement de proximité et de moyens de coordination dédiés.
- Développer des voies de communication (par lettre ou visio, liste de diffusion, site web EDD)
- Préciser les liens entre le Label E3D et le Label AE : l'AE est un projet pédagogique, alors que le label E3D est une démarche globale d'établissement. Ainsi l'AE peut être une action dans le cadre de la démarche E3D
- Mobiliser les dispositifs nationaux et académiques (Fonds d'innovation pédagogique, Pass Culture)
- Webinaire de RetEx pour essaimage

- **Suivre, accompagner, connaître les projets d'Aires éducatives**  
Sensibiliser les chefs d'établissement (prendre appui sur le plan national EDD, les circulaires...). Assurer un suivi des moyens financiers donnés aux écoles.

### Quels facteurs de réussite ?

- Mettre en place des moyens humains permettant un maillage et des appuis dans l'académie : interlocuteurs de proximité 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré  
= chargé de mission avec décharge horaire, délégation académique à l'EDD avec un pôle AE
- Repérer les établissements
- Prioriser des visites d'AE terrain (IEN-CPD) ou suivi téléphonique
  - Proposer des calendriers partagés pour visites de terrain
  - Mener une enquête en ligne pour recueil des besoins = diagnostic pour accompagner
  - Établir une communication conjointe OFB-Académie

- **Construire et animer la formation des enseignants**  
Faire connaître l'offre de formation, organiser des formations et ateliers, apports spécifiques.

### Quels facteurs de réussite ?

- Capitaliser des ressources et des retours d'expériences
- Formation ouverte et coopérative, multi acteurs
- Proposer des contenus naturalistes, de terrain, des échanges pédagogiques...
- Interventions de partenaires associatifs
- Présenter le dispositif des Aires éducatives pendant la formation initiale des futurs enseignants



## Thématique « Rôle et mission des ARB et des GRAINE.S au sein du GRAE en 2027 »

Pour être en capacité d'accompagner près d'un tiers des établissements en Aires éducatives à l'horizon 2030, les GRAE pourront missionner les ARB et GRAINE.S pour participer à l'animation interne du GRAE et renforcer l'animation auprès des porteurs de projet. Ceci est une projection dans un futur idéal.

### MISSIONS QUI POURRAIENT ÊTRE CONFIÉES PAR LES GRAE QUI LE SOUHAITENT AUX ARB ET GRAINE DANS LE CADRE DE FEUILLES DE ROUTE COCONSTRUITES ET VALIDÉES COLLECTIVEMENT

- **Contribuer à l'animation du GRAE et la coordination des projets en réseau**

- Apporter un appui à l'animation auprès de l'académie et de la DR OFB ;
- Proposer des pistes de développement du GRAE à l'académie et à la DR OFB ;
- Rôle de facilitateur.

#### Quels facteurs de réussite ?

- Avoir connaissance de tous les projets et des actualités (vision à 360°)
- Inscrire cette mission dans le cadre d'une convention régionale EEDD

- **Contribuer à la mutualisation et la capitalisation de pratiques**

#### Quels facteurs de réussite ?

- Créer une boîte à outils et la mettre à disposition du GRAE, des enseignants et des structures accompagnatrices

- **Participer à la formation des binômes**  
Participer à garantir un fonctionnement des structures accompagnatrices en complémentarité des enseignants.

#### Quels facteurs de réussite ?

- Clarifier le positionnement du GRAINE ou de l'OFB vis-à-vis des structures accompagnatrices

- **Participer à l'animation du réseau des structures accompagnatrices**



# Perspectives de déploiement des Aires éducatives

Production issue des ateliers mixtes de la journée ouverte aux partenaires et membres des GRAE invités, temps de travail en sous-groupes (27 mars)

## PROBLÉMATIQUE DE TRAVAIL

« Comment accompagner le déploiement du dispositif ? »

Cet atelier avait pour but de réfléchir à la manière d'accompagner la montée du nombre de projets d'Aires éducatives d'ici 2030. 18000 Aires éducatives en 2030, cela représente environ un tiers des établissements scolaires (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) impliqués dans le dispositif. L'objectif était de réfléchir collectivement aux conditions d'émergence et d'accompagnement des projets dans une dynamique partenariale.

### Consigne donnée pendant l'atelier

Il a été demandé aux participants de définir ce que chaque type d'acteur pouvait mettre en œuvre pour accompagner et favoriser le déploiement des Aires éducatives.

Pendant une heure, les sous-groupes ont proposé des actions et des moyens pouvant être activés par :

- les académies,
- les collectivités,
- les structures accompagnatrices (associations, aires protégées, têtes de réseau EEDD...),
- d'autres acteurs potentiels,

ainsi que l'appui que l'OFB et l'EN pourraient apporter.

### Résultat

Les tableaux ci-dessous sont le résultat de la fusion de l'ensemble des travaux des différents groupes.

À l'issue de l'atelier, on peut repérer des points saillants, tels que :

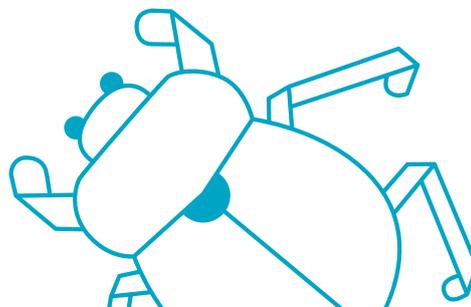
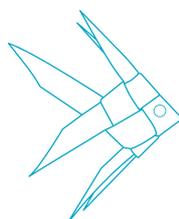
- La volonté d'essaimer
- La nécessité d'une vigilance pour préserver la qualité (vs quantité) tout en engageant une démarche de déploiement
- Une volonté de faire vivre des forums d'échanges Aires Educatives
- Le besoin de faire émerger de nouvelles structures accompagnatrices pour couvrir certains territoires qui en manquent

La DGESCO et l'OFB vont prendre appui sur ces travaux afin d'améliorer la gouvernance des Aires éducatives sans engagement que l'ensemble des propositions soient reprises.

**Synthèse des actions et moyens qui pourraient être activés par les différents acteurs, afin de permettre l'augmentation et le suivi du nombre d'Aires éducatives.**

<p><b>POUR PERMETTRE L'AUGMENTATION ET LE SUIVI DU NOMBRE DE PROJETS, LES ACADÉMIES POURRAIENT...</b></p>	<p><b>Mobiliser un ETP par académie sur les Aires éducatives = Réseau de référents EDD</b></p>	
	<p><b>Renforcer la diffusion de l'information</b>                  Pour ce faire, les académies pourraient mobiliser les chefs de mission EDD, le réseau des labels E3D, le référentiel de compétences EDD, etc. On pourrait aussi envisager une forme d'implication des Eco-délégués.</p>	
	<p><b>Renforcer la communication interne à l'académie</b>                  Pour ce faire, l'EN pourrait mobiliser les recteurs, les inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, les chefs d'établissement...</p>	
	<p><b>Renforcer la formation à différentes échelles (initiale, continue)</b>                  Pour ce faire, les académies pourraient alimenter les formations avec les retours d'expérience, et faire des liens avec les porteurs de projets.</p>	<p>Appui national de l'EN et de l'OFB (construction et mise à disposition d'éléments de formation à venir)..</p>
	<p><b>Renforcer l'accompagnement et la valorisation des enseignants impliqués dans les AE</b></p>	

<p><b>POUR PERMETTRE L'AUGMENTATION/ LE SUIVI DU NOMBRE DE PROJETS, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POURRAIENT...</b></p>	<p><b>S'approprier le dispositif et faire le lien avec d'autres démarches territoriales</b>                  Pour ce faire, les collectivités pourraient faire connaître les outils existants. (les outils territoriaux existants et pourraient faire des liens avec les dispositifs <b>Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)</b> ou <b>Territoires Engagés pour la Nature (TEN)</b>).</p>	
	<p><b>Mettre à disposition des ressources ou des moyens logistiques, comme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mettre à disposition une aide technique</b>, des terrains, du matériel...</li> <li>• <b>Aider au transport</b> à l'occasion d'activités ou de sorties pédagogiques en dehors de l'AE ou de l'école (bus, train, vélo...).</li> <li>• Participer au co-financement, budget dédié.</li> </ul>	
	<p><b>Informers les habitants/citoyens</b></p>	
	<p><b>Se rendre disponible, suivre les projets, être à l'écoute et accueillir les propositions des élèves</b>                  Pour ce faire, les collectivités pourraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identifier une personne ressource, interlocuteur privilégié</b> au sein des services de la collectivité qui assurerait une coordination par territoire. Identifier un élu délégué/référent pour mettre en place un suivi à chaque échelle.</li> </ul> <p>Faciliter la <b>mise en réseau</b> (AE – Écoles-Établissements).  <b>Recenser les structures accompagnatrices potentielles</b> du territoire (lien avec GRAE, réseau asso).</p>	<p>Appui national de l'EN et de l'OFB (expérimentation sur des territoires pilotes, favoriser le dialogue entre collectivités et Aires éducatives...)</p>



	<p>Intégrer les AE dans une <b>gouvernance territoriale</b> (développement durable, transition écologique, changement climatique).</p> <p>Pour ce faire, les collectivités pourraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur le projet éducatif de territoire et y intégrer les AE.</li> <li>• Mettre les dispositifs éducatifs locaux en synergie avec celui des AE (PEDT, bassin, réseau pédagogique, cités éducatives, réseau REP...).</li> <li>• Faire des liens avec les conseils de la terre/mer.</li> <li>• Mobiliser les <b>conseils municipaux des jeunes</b></li> </ul>	
	<p><b>Communiquer en lien avec l'académie sur le dispositif et valoriser</b> les actions, les élèves, leur projet de classe.</p> <p>Pour ce faire, les collectivités pourraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mobiliser les outils de communication</b> (newsletter, sites web collectivité...).</li> <li>• Organiser un événement territorial de valorisation.</li> </ul>	<p>Appui national de l'OFB pour fournir un kit de communication (drapeau, flyer...).</p>

<p>POUR PERMETTRE L'AUGMENTATION / LE SUIVI DU NOMBRE DE PROJETS, <b>LES STRUCTURES ACCOMPAGNATRICES</b> (ASSOCIATIONS, AIRES PROTÉGÉES...) POURRAIENT...</p>	<p><b>Mobiliser l'expertise et la connaissance du territoire et se faire connaître</b> (auprès des enseignants, des autres personnels de l'Académie et des collectivités... )</p> <p>Pour ce faire, les structures accompagnatrices pourraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Solliciter un agrément EN ou une convention de partenariat</b> et déposer son offre d'accompagnement sur Adage au titre de la culture scientifique.</li> <li>• <b>S'appuyer sur les têtes de réseau EEDD</b>, ou sur le pôle éducation de l'ARB.</li> <li>• <b>Mobiliser un répertoire territorial des structures précisant leurs actions, thématiques, compétences...</b></li> </ul>	<p>L'EN pourrait proposer un <b>agrément EN académique / Adage</b>.</p> <p>L'OFB et l'EN pourraient impulser la connaissance du réseau de structures.</p>
	<p>Assurer le maillage du territoire.</p> <p>Se fédérer en un réseau d'acteurs.</p> <p>Pour ce faire, les structures accompagnatrices pourraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-construire des <b>forums locaux</b> sur les AE (portés par le GRAE à l'échelle départementale).</li> </ul>	<p>L'OFB / l'EN pourraient mettre en lien les établissements avec les partenaires et s'appuyer sur la structuration E(E)DD existante.</p>
	<p><b>Assurer la formation et la montée en compétences des structures accompagnatrices pour intervenir auprès des AE en proposant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Des formations sur le dispositif</b></li> <li>• <b>Des formations naturalistes</b></li> </ul> <p>Pour ce faire, les structures accompagnatrices pourraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mettre en avant l'expertise dans la connaissance du territoire.</b></li> <li>• Intégrer un bagage AE dans la formation continue. Par exemple, proposer une journée de formation « découverte des AE », animée par Graine (ou structure EEDD) dans un programme de formation BP Jeps.</li> </ul>	<p><b>EN + GRAINE : formation mixte</b></p> <p>L'OFB pourrait apporter de l'information sur les enjeux de biodiversité (notamment territoriaux).</p>
	<p><b>Mobiliser des financements (enjeu fort pour les associations)</b></p> <p>Mobiliser des intervenants.</p>	<p><b>L'OFB pourrait maintenir l'AAP et les financements.</b></p>
	<p>Faire connaître le dispositif sur le territoire (différentes échelles).</p> <p>Construire un plaidoyer sur la plus-value éducative du projet auprès des collectivités, écoles/établissements, etc.</p> <p>Pour ce faire, les structures accompagnatrices pourraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à la valorisation des AE existantes pour diffuser la connaissance du dispositif.</li> <li>• Faire connaître le dispositif à leurs adhérents (pour ce qui concerne les associations).</li> </ul>	

<p>POUR PERMETTRE L'AUGMENTATION/ LE SUIVI DU NOMBRE DE PROJETS D'AUTRES ACTEURS POURRAIENT...</p>	<p>Se faire connaître auprès des GRAE et communiquer sur ses apports potentiels. Être invité par le GRAE à rejoindre le dispositif. Stabiliser une forme d'implication dans les Aires éducatives (et définir les différents rôles). Se faire connaître auprès de l'échelon national.</p>	<p>L'OFB / l'EN pourraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter les partenariats et mettre en lien ces autres acteurs avec les membres du GRAE.</li> </ul> <p>L'OFB pourrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser plus largement l'information à d'autres acteurs.</li> <li>Proposer un projet de charte globale pour les différents acteurs s'engageant dans le dispositif.</li> </ul>
	<p>Venir en appui / Donner du temps : être support de connaissances, de transmission, de pratiques... Présenter des métiers. Pour ce faire, ces autres acteurs pourraient : → Proposer un parrainage avec des personnalités. → Proposer des espaces naturels pouvant servir au projet d'une école à proximité.</p>	<p>L'OFB pourrait développer des supports pour impliquer d'autres financeurs dans la collecte de financements.</p>
	<p><b>Participer au financement des projets via la Trousse à projets</b></p>	
	<p>Faire du lien avec d'autres dispositifs existants (cités éducatives, quartiers prioritaires de la politique de la ville...) S'appuyer sur ces réseaux pour transmettre l'information.</p>	
	<p>Acteurs cités le plus souvent dans le cadre des ateliers : Les chercheurs, les scientifiques (<b>MNHN</b>, universités, CNRS,...), les programmes de sciences participatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les <b>Grands Sites de France</b>, patrimoine mondial de l'UNESCO.</li> <li>Les Aires Protégées (en plus de leur rôle potentiel de structure accompagnatrice) <b>Parcs Nationaux PNR</b>, sites classés...</li> </ul> <p>Pour ce faire, ces autres acteurs pourraient : → Mobiliser leur expertise : apports scientifiques, sensibilisation au paysage et au patrimoine. → Inclure les AE dans la stratégie des Aires Protégées.</p>	<p>L'OFB / l'EN pourraient collecter les retours d'expérience de bonnes pratiques (niveau local et national).</p>

## Conclusion du séminaire

**Coralie Noël**

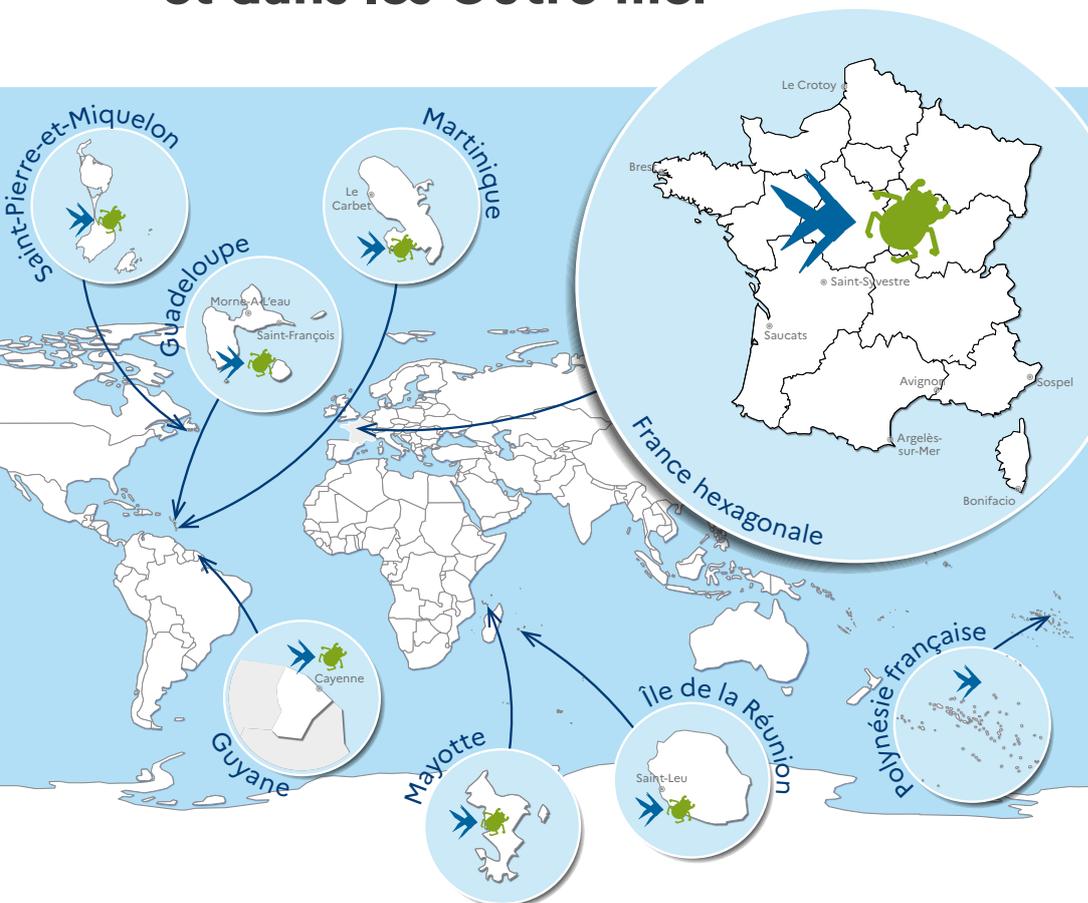
*Haute fonctionnaire au développement durable, DGESCO, ministère de l'Éducation nationale*

**Thomas Delage**

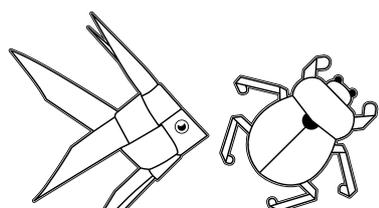
*Chef de service « mobilisation des citoyens pour la biodiversité », Office français de la biodiversité*

Coralie Noël et Thomas Delage soulignent la richesse des échanges qui ont mis en évidence la diversité et la plus-value des projets pédagogiques développés et des partenariats noués. Ces échanges permettront d'alimenter les réflexions sur le déploiement des aires éducatives qui fait l'objet d'une coopération resserrée entre la DGESCO et l'OFB, au cœur d'une nouvelle convention triennale de partenariat signée pour la période 2024-2026. Ils remercient les équipes mobilisées dans la préparation de ce séminaire et plus globalement dans l'animation du dispositif des aires éducatives, en soulignant que le déploiement des aires éducatives nécessite plus largement la mobilisation de tous : services de l'Etat, collectivités territoriales, associations...

# Toujours plus d'Aires éducatives en France hexagonale et dans les Outre-mer



Voir la carte des Aires éducatives



## AIRES ÉDUCATIVES

Le dispositif des Aires éducatives est animé par l'OFB dans le cadre d'un comité de pilotage composé des trois ministères chargés de l'Éducation nationale, de la Transition écologique et des Outre-mer.

**Ministère de l'Éducation nationale**

[dgesco.edd@education.gouv.fr](mailto:dgesco.edd@education.gouv.fr)

Pour plus d'informations :

<https://eduscol.education.fr/3851/les-aires-educatives>

**Office français de la biodiversité**

[aireseducatives@ofb.gouv.fr](mailto:aireseducatives@ofb.gouv.fr)

Pour plus d'informations :

[www.ofb.gouv.fr/aires-Éducatives](http://www.ofb.gouv.fr/aires-Éducatives)



[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

@OFBiodiversite

